

Extrait du registre des délibérations

Conseil Communautaire du 27 juin 2023 à 18 h à Marciac

(salle des fêtes de Marciac)

Le Conseil communautaire de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, convoqué le 21 juin 2023, s'est réuni sous la présidence de M. Jean-Louis Guilhaumon, Président.

Conseillers communautaires titulaires présents : Gérard Castet (arrivée : 18 h 39 – départ : 20 h 25), Chantal Dubor, Jean-Paul Forment (départ : 20 h 15), Christian Luro, Maryse Abadie, Pascal Fort, Olivier Bonnafont, Jean Pagès, Daniel Raluy, Alain Payssé, Sylvie Theye, Isabelle Blanchard, Jean-Louis Guilhaumon, Dominique Dumont, Géraldine Pery, Pierre Barnadas, Patricia Pascal, Maryse Garcia, Erich Douillé, Patrick Fitan, Romain Duport, Jérôme Ganiot, Marie-Martine Adler, Gérard Lille, Sandie Lefetz, Nicole Despouy, Alain Bertin, Franck Arnoux, Carole Arroyo, Alain Audirac, Patrick Marchesin, Jean-Jacques Daguzan

Conseillers communautaires titulaires absents : Patrick Larribat, Monique Persillon (donne pouvoir à Gérard Castet), Hélène De Resseguier (donne pouvoir à Romain Duport), Cyril Cotonat, Jean-Claude Lascombes, Jean-Luc Meillon (donne pouvoir à Pierre Barnadas), Corine Barrère, Nathalie Barrouillet (donne pouvoir à Patricia Pascal), Nicole Pion (donne pouvoir à Carole Arroyo), Sandrine Blanchet, Yahel Lumbroso (donne pouvoir à Jérôme Ganiot), Raymond Quereilhac (donne pouvoir à Patrick Fitan), Muriel Devilloni (donne pouvoir à Dominique Dumont), Régis Soubabère, Claude Barbe

Nombre de membres en exercice : 47

Nombre de membres présents : 32 (40 voix)

Secrétaire de séance : Christian Luro

Vote : Unanimité

Code : 20230627/09/4.1

Objet : Modification de l'organigramme des services de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers 2023

Le Président expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2017 portant modification des statuts de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers,

Considérant qu'il convient de procéder, au niveau de l'organigramme des services communautaires, à une mise à jour pour prendre en compte les évolutions organisationnelles survenues au sein :

- du service petite enfance : création d'un deuxième multi-accueil à Plaisance, « La Ronde des Lutins »,
- du service des ressources humaines : positionnement du référent Prévention/Handicap jusque-là rattaché directement à la Directrice générale des services,
- des services techniques : affectation de l'agent assurant le secrétariat au seul service public d'assainissement.

Considérant, par ailleurs, qu'à l'issue d'une réflexion menée sur l'organisation des services enfance-jeunesse / affaires scolaires du fait du départ, par voie de mutation, de la Directrice générale adjointe en charge de l'enfance-jeunesse et des affaires scolaires – culturelles,

Considérant que sur la base du bilan de la période d'absence de la Directrice générale adjointe, il est ainsi proposé de modifier l'organigramme, tel que présenté dans le document joint, de la manière suivante :

- Non remplacement, dans l'immédiat, de la directrice générale adjointe ; l'intérim de direction continuant d'être assuré par Madame Sylvie Melliet, Responsable du Service Commande publique-

Veille juridique, qui remplace Madame Ducouso en cas d'absence depuis le départ de Madame Verbanaz en décembre 2021.

- Création d'un service logistique, en charge de :
 - Gestion centralisée des plannings (gestion des remplacements, gestion des besoins de renfort et de recrutement, suivi des situations individuelles en lien avec le Service des Ressources Humaines de la Communauté de communes)
 - Gestion des équipes d'entretien et de restauration (aujourd'hui, les agents concernés sont placés sous l'autorité de la DGA et en son absence de la DGS)
 - Gestion de l'équipe de Beaumarchés (aujourd'hui, les agents concernés sont placés sous l'autorité de la DGA et en son absence de la DGS)
 - Inscriptions scolaires et Relations avec les familles et les représentants de l'Education nationale
- Création de deux postes de catégorie C, un à 35 h et l'autre à 10 h
- Affirmation du positionnement hiérarchique des responsables de structure et de leur rôle auprès des équipes déconcentrées (agents d'animation + ATSEM).

A l'issue des échanges, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- **de valider le nouvel organigramme des services de la Communauté de communes Bastides et Vallons du Gers, tel que présenté en séance,**
- **d'autoriser le Président à donner toute instruction aux services pour l'application de la présente délibération.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Le compte-rendu de la présente a été publié et affiché.
Pour copie conforme,

Le Secrétaire de séance,
Christian LURO



Le Président,
Jean-Louis GUILHAUMON

